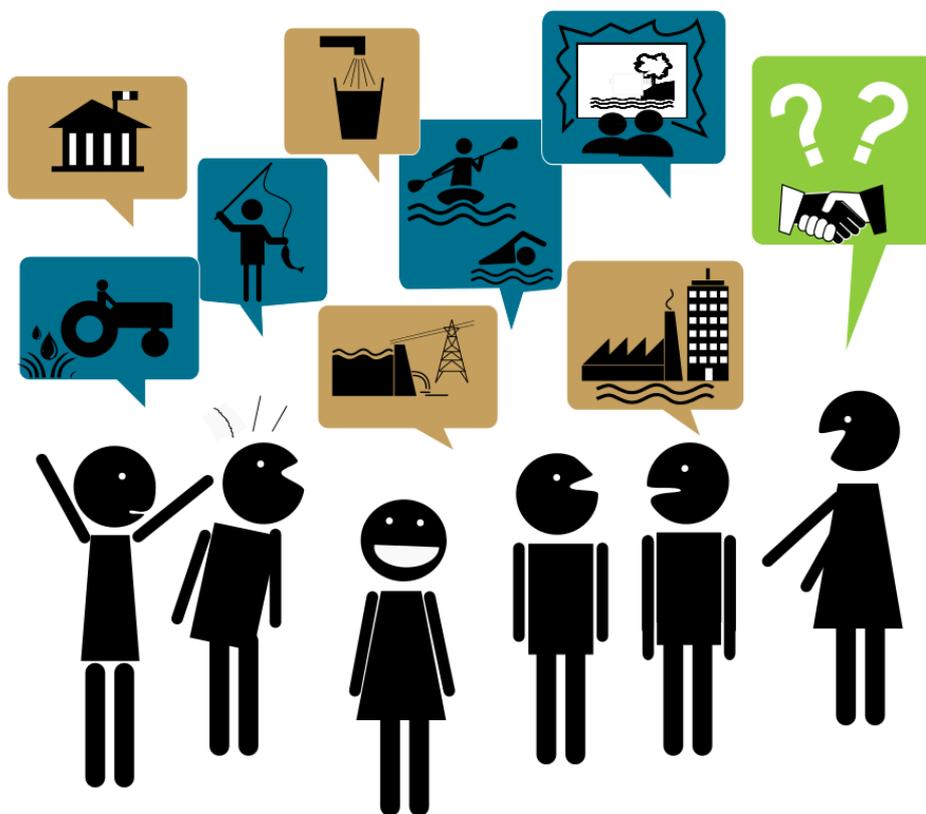


Colloque et Ateliers

Au-delà des dispositifs institutionnels : Quelles formes alternatives de participation à la démocratie de l'eau ?



Judi 17 et Vendredi 18 nov. 2016

Organisé par :

la chaire capital environnemental et gestion durable des cours d'eau et le Rés-EAUX

A la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Limoges
Amphi Pouthier, 39 E rue Camille Guérin

Contact et inscription : altereau.unilim@gmail.com

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016

Arrivée des participants -

19h00 : Apéro de bienvenue

JEUDI 17 NOVEMBRE 2016

8h30 : Accueil – Café

9h00 : Jamie Linton (GEOLAB, Unilim) : Mot de bienvenue et discours introductif

9h20 : Emilie Crémin (Unilim, GEOLAB), Kevin de la Croix (LAVUE, Paris Ouest Nanterre - La Défense), Etienne Delay (GEOLAB, Unilim) : *Déroulement des journées*

SESSION A (9H30-12H30) : QUESTIONNER LES FORMES DE PARTICIPATION INSTITUTIONNALISEES

Discutants : Veronica Mitroi (Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris, iEES Paris), Natacha Jacquin (Office Internationale de l'Eau, Unilim)

9h30 : Cécile Coulmain (Triangle, U. Lyon 2) : *De la mobilisation associative à l'institutionnalisation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Grand Lyon : une participation domestiquée*

9h50 : G. Bouleau¹, C. Carter¹, A. Thomas¹, Ph. Boët¹, D. Salles¹, I. Auby², H. Oger Jeanneret² (¹Irstea, Bordeaux, ²Ifremer, Arcachon) : *Suivre les médiations entre connaissances et décisions dans les dispositifs participatifs de gestion de l'eau : comparaison de l'application de la DCE et de la DCSMM*

10h10 : Ahmed Benmihoub et Samia AKLI (CREAD, Alger) : *L'application du principe de participation dans la gestion de l'eau : quelles alternatives dans le contexte algérien ?*

10h30 : Questions aux intervenants

10h45 - 11h00 : Pause café

11h00 : Didier Christin (Fertile / Sol et civilisation) : *Pour mieux faire participer le public à la gestion de l'eau, mieux comprendre pourquoi il devient incontournable de l'impliquer*

11h20 : Rémi Barbier et Cécile Tindon (GESTE, ENGESS Strasbourg) : *La régulation civique de l'eau : genèse, structure et modes d'exercice*

11h40 : Questions aux intervenants / Discussion commune session A

12h15 - 13h30 : Pause déjeuner

SESSION B (13H30 - 18H00) : A LA DECOUVERTE DE FORMES ALTERNATIVES DE PARTICIPATION

Discutants : José-Frédéric Deroubaix (Leesu, Ecole des Ponts ParisTech), Marie-Anne Germaine (Lavue, U. Paris Ouest)

13h30 : Ouverture de la session

13h40 : Henri Lefevre (Une seule planète) : *l'expérience d'Une Seule Planète, comment construire une parole citoyenne sur l'eau.*

14h00 : Denis Salles, Benoit Labbouz, Vincent Marquet (Irstea): *Gouvernance de l'eau et changement climatique. A la recherche de futurs possibles et souhaitables*

14h20 : Jean-Claude Oliva (Coordination Eau IDF) : *Les formes alternatives de participation au travers de l'expérience de la Coordination Eau Île-de-France*

14h40 - 15h00 : Pause café

15h00 : Sylvain Rotillon, Marie-Fanny Fornasari, Judith Frydman, Francine Vidal (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre): *La reconquête de la Bièvre par le jeu : la médiation artistique et ludique pour porter les enjeux d'un territoire*

15h20 : Laura Seguin (Citeres, U. Tour): *Participation des citoyens à la gestion locale de l'eau : une conférence de citoyens mise en œuvre dans le cadre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)*

15h40 : Questions aux intervenants

Discussion commune session B

16h00 - 16h15 : Pause café

16h15 : Table ronde SAGE : *échange d'expériences sur la participation citoyenne au sein des SAGE et perspectives* avec Guy Pustelnik (EPTB Dordogne), Valérie Badiou (Haute Loire), Denis Rousset (EPTB Charente). Animé par Natacha Jacquin (*Office Internationale de l'Eau, Unilim*)

17h30 : Discussion

19h00 -19h30 Apéro 19h30 Repas à l'ancienne bibliothèque

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016

SESSION C (9H00 - 12H30) : DES OUTILS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PARTICIPATION

Discutants : Kevin de la Croix (Lavue, U. Paris Ouest), Etienne Delay (Geolab, U. Limoges)

8h30 : Accueil (Émargement) / Café

9h00 : Catherine Carré (ARCEAU-idf, Ladyss, Lavue, U. Paris 1) : *De la construction d'un diagnostic partagé à l'identification du cours d'eau comme atout du développement d'un territoire urbain : mobiliser les acteurs locaux autour du Morbras*

9h20 : Emilie Crémin, Natacha Jacquin, James Linton (Geolab, Unilim) : *“La Dordogne vue par ses habitants” : un film pour la participation citoyenne autour de l'eau*

9h40 : Discussion

10h00-10h15 : Pause café

10h15 : Mathieu Dionnet, Jean-Emmanuel Rougier (Lisode) : *Retour d'expériences des praticiens sur la mise en place d'outils participatifs innovants pour la gestion de l'eau*

10h35 : N. Ferrand, G. Abrami, E. Hassenforder, B. Noury, D. L'Aot, P. Garin, S. Loudin, S. Girard, M. Dionnet, Aquae-Gaudi (Irstea, Montpellier) : *Peut-on apprendre à (faire) participer ?*

11h00 : A. Bazi, N. Ferrand, S. Girard, G. Abrami, E. Hassenforder (Irstea, Montpellier) : *SMAG : Self Modeling for Assessing Governance, un outil participatif d'autodiagnostic de la gouvernance de l'eau*

11h20 : Questions aux intervenants

Discussion commune session C

11h50 : Emilie Crémin / Etienne Delay : *Déroulement du jeu de rôle*

12h00 - 13h00 : Pause déjeuner

13h00 : Jeu de Rôle pour la Participation citoyenne autour de l'eau / 2 groupes animé par Mathieu Dionnet & co. (Lisode) et Nils Ferrand & co. (Irstea)

16h00 -16h45 Discussion et Conclusion

Toutes les informations sur le site web : <https://altereau-unilim.sciencesconf.org>

Contact et inscription : altereau.unilim@gmail.com

Table des matières

Affiche_programme_AlterEau_A4.pdf	1
Appelacom_AlterEau_Limoges2016.pdf	2
Questionner les formes de participation institutionnalisées	8
La régulation civique de l'eau : genèse, structure et modes d'exercice, Rémi Barbier [et al.]	9
L'application du principe de participation dans la gestion de l'eau : quelles alternatives dans le contexte algérien ?, Ahmed Benmihoud [et al.]	11
Suivre les médiations entre connaissances et décisions dans les dispositifs participatifs de gestion de l'eau : comparaison de l'application de la DCE et de la DCSMM, Cairtriona Carter [et al.]	12
Pour mieux faire participer le public à la gestion de l'eau, mieux comprendre pourquoi il devient incontournable de l'impliquer, Didier Christin	15
De la mobilisation associative à l'institutionnalisation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Grand Lyon : une participation domestiquée, Cécile Coulmain	16
A la découverte de formes alternatives de participation	18
L'expérience d'Une Seule Planète, comment construire une parole citoyenne sur l'eau., Henri Lefebvre	19
Les formes alternatives de participation au travers de l'expérience de la Coordination Eau Île-de-France, Jean-Claude Oliva	21

La reconquête de la Bièvre par le jeu : la médiation artistique et ludique pour porter les enjeux d'un territoire, Sylvain Rotillon [et al.]	23
Gouvernance de l'eau et changement climatique. A la recherche de futurs possibles et souhaitables, Denis Salles [et al.]	24
Conférence de citoyens mise en œuvre dans le cadre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), Laura Seguin	26
Des outils pour la mise en oeuvre de la participation	28
"La Dordogne vue par ses habitants" Un film participatif sur la participation citoyenne autour de l'eau, Emilie Cremin [et al.]	29
De la construction d'un diagnostic partagé à l'identification du cours d'eau comme atout du développement d'un territoire urbain : mobiliser les acteurs locaux autour du Morbras, Catherine Carré	30
Retour d'expériences des praticiens sur la mise en place d'outils participatifs innovants pour la gestion de l'eau, Mathieu Dionnet [et al.]	32
SMAG : Self Modeling for Assessing Governance, un outil participatif d'autodiagnostic de la gouvernance de l'eau, Nils Ferrand [et al.]	33
Peut-on apprendre à (faire) participer ?, Nils Ferrand [et al.]	35
Expo_Photo_Eaux.pdf	36
Logos.pdf	38
Logo_Alter_Eau.pdf	39



Alter-EAU
Limoges, 2016

Appel à communication

Au-delà des dispositifs institutionnels : quelles formes alternatives de participation à la démocratie de l'eau ?

A l'Université de Limoges, jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2016

La Chaire Capital Environnemental et Gestion Durable des Cours d'Eau¹ ainsi que les Rés-EAUx² invitent différents acteurs concernés par le domaine de la gestion des ressources en eau - gestionnaires, usagers, militants, élus, associations, chercheurs, etc. - à proposer des contributions à un colloque portant sur les formes alternatives de la participation dans la gestion de l'eau.

Argumentaire

La démocratie participative dans la gestion de l'eau, telle qu'elle est définie aujourd'hui par les institutions internationales, nationales et locales à travers le monde tend-elle vers une participation effective des usagers/citoyens ou est-elle plutôt un trompe l'œil, un argument en faire valoir sans réelle mise en pratique ? Face aux limites de la démocratie participative dans la gestion de l'eau, quelles sont ces formes alternatives de participation ?

Ce colloque vise à explorer les formes alternatives de participation dans la gestion de l'eau sous toutes ses formes au sein du cycle hydrosocial (Linton & Budds, 2014), qu'il s'agisse de la gestion des milieux aquatiques continentaux de surface et souterrains (plans d'eau, lagunes, zones humides, cours d'eau, réservoirs de barrage, etc.) ou de la gestion des eaux potables et l'assainissement. Au-delà des liens fonctionnels entre les différents domaines et usages de l'eau, il s'agit de créer une interaction entre les intervenants sur leurs observations et leurs expériences des mises en pratique des formes de participation alternatives dans ces différents secteurs de la gestion de l'eau.

Ces formes de participation alternatives peuvent être *à priori* regroupées autour des trois axes suivants :

A - Des innovations et nouvelles formes de la participation générées ou promues au sein des institutions/structures formelles existantes (par exemple les Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau - SAGE - , Contrat de rivières, Etablissement Publics Territoriaux, Comités de bassin, Groupes d'Usagers de l'Eau, etc.).

B - Des formes de participation/action/mobilisation hors des institutions établies, ou aux marges de ces institutions (par des associations d'usagers ou des groupements d'actions locales, des mouvements écologistes ou citoyens, des mouvements sociaux ou autochtones, etc.).

C - Des nouveaux outils de recherche participatifs dans le domaine de l'eau (la promotion des formes de sciences participatives, les pratiques de cartographie participative, la modélisation d'accompagnement, les jeux de rôle, etc.).

Par conséquent, nous proposons de discuter ces formes de participation, leur efficacité et leurs impacts, ainsi que leurs possibles interférences. On pourra ainsi questionner la dynamique des rapports de pouvoir entre les institutions internationales, l'Etat, les institutions (formelles et informelles), les usagers et les citoyens.

¹ Programme de recherche, initié par GEOLAB UMR 6042 (UBP Clermont-Ferrand et l'Université de Limoges), la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges, et la SHEMA (Société d'Hydroélectricité du Midi).

² Réseaux d'Etude et de Recherche en Sciences sociales sur l'Eau à Paris 8 et à Paris Ouest (association) rattachés aux laboratoires LADYSS UMR 7533 et LAVUE UMR 7218

La participation – un « mantra » de la gestion de l'eau (pour les pays des Nord et des Suds) ?

Depuis le sommet de la Terre à Rio en 1992, la « participation » des citoyens dans la gestion de l'eau est devenue un « mantra », si bien qu'elle est désormais une injonction venue des sphères administratives centralisées (Etats, Nations Unies, etc.) pour gouverner les cours d'eau (Berry & Mollard, 2010). Différents dispositifs « innovants » ont été créés par des instances territoriales des pays des Nord et des Suds afin de faciliter la participation des citoyens dans les structures de gouvernance de l'eau et de soutenir leur implication dans le dialogue et les prises de décision concernant la gestion de l'eau (Aspe *et al.*, 2012 ; Notte & Salles, 2011 ; Lesage, 2013 ; Girard & Honneger, 2014). Or, la participation, décrite comme un « concept nirvana » par Molle (2008), n'aurait-elle pas tendance à accentuer les asymétries de pouvoir au lieu de les niveler ?

En Europe, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) énonce comme principe l'implication des différents acteurs de l'eau et le public dans les processus de décision et de gestion des milieux aquatiques afin d'atteindre un « bon état écologique ». Les dispositifs mobilisés pour remplir ces exigences à l'échelle locale se sont multipliés : commissions locales de l'eau, comités de rivière, comités consultatifs, groupes de travail, débats publics, etc. Un des problèmes observés sur les terrains français dans la gestion des milieux aquatiques est la technicisation et la bureaucratisation des pratiques de suivi qui alourdissent les pratiques de gestion préexistantes (Fernandez, 2011 ; Barraud, 2013).

De même, dans les pays émergents et en développement, la mise en place de dispositifs participatifs et la gestion intégrée des milieux aquatiques (comme les *Community Based Natural Resources Management* – CBNRM – ou la Gestion Intégrée des Ressources en Eau – GIRE –) sont devenus des conditions exigées par les bailleurs internationaux (comme la Banque Mondiale, USAID, AFD, etc.) pour le soutien de projets de développement aux différentes échelles (Neef, 2009 ; Baron & Bonnassieu, 2013 ; Bied-Charreton *et al.*, 2013 ; Dewan *et al.*, 2014). Pourtant ces dispositifs ne répondent que partiellement à la complexité sociale représentées par les multiples usages et enjeux de ces milieux.

Les propositions de communications à ce colloque pourront notamment s'appuyer sur les trois aspects suivants de la participation :

A. Limites des dispositifs participatifs institutionnalisés

Bien que les vertus de la participation pour la gouvernance de l'eau soient affirmées par de nombreux auteurs et institutions, des travaux ont montré les lacunes, la prise de distance, voire, les échecs de la mise en œuvre de l'« impératif participatif » d'un point de vue analytique, critique ou normatif (Mosse, 2001 ; Barbier, 2005 ; Barbier *et al.*, 2009 ; Blondiaux & Sintomer, 2009 ; Richard-Ferroudji, 2011 ; Berger & Charles, 2014). Parmi les principales limites de la participation on constate notamment : les effets d'exclusion, la non-participation, les inégalités de pouvoir et la domination des certains acteurs, les redondances avec des structures locales déjà existantes, la remise en question des modes de représentation et la lourdeur des procédures, etc. Toujours est-il qu'au sein des institutions et des structures de gestion de l'eau, de nouvelles approches de la participation sont développées pour répondre à ces limites ; nous espérons les enquêter dans les sous thèmes suivants.

B. Des alternatives à la gestion participative institutionnalisée de l'eau

Pour répondre aux limites et exclusions de la participation institutionnalisée, les usagers/citoyens organisent des alternatives et mettent en place des formes hétéroclites de participation, y compris des luttes pour s'opposer aux institutions dominantes ou à la participation *stricto sensu* (Berry & Mollard, 2010 ; Neveu, 2011 ; Fauquette, Neveu & Vanhoenacker, 2015). Ce sous-thème questionne les formes, les espaces et les dispositifs alternatifs de dialogue et d'expression déployés (les forums alternatifs, les mouvements sociaux ou autochtones, etc.) par ceux qui ne participent pas aux espaces institutionnalisés ? Comment ces formes de gestion participative alternative interagissent-elles avec les structures institutionnalisées (des relations d'opposition, ou d'apprentissage réciproque) ? Ces formes de participation alternative conduisent-elles à des pratiques et des solutions innovantes ?

C. Les outils de la recherche participative dans le domaine de l'eau

Ces outils de recherche peuvent concerner : la cartographie participative, les vidéos documentaires, les modélisations d'accompagnement (Chambers, 1997 ; Barreteau *et al.*, 2008 ; Céfaï *et al.*, 2012 ; Bousquet *et al.*, 2013), les jeux de rôle, ou autres méthodes employées pour analyser les enjeux des territoires et faire émerger des propositions de la part des participants. Bien que ces méthodes participatives mobilisant des données scientifiques puissent être un soutien à la participation, les indicateurs utilisés ne sont pas des données apolitiques, mais le résultat des contextes socio-politiques dans lesquels elles s'inscrivent (Fernandez, 2011 ; Bouleau, 2012). Ce constat nous amène à interroger la capacité des savoirs experts à prendre en compte les connaissances et les pratiques locales lors de l'emploi de ces outils.

En pratique :

Nous attendons diverses formes de communication qui peuvent se présenter soit sous la forme d'une présentation orale, d'un poster, d'un documentaire vidéo ou d'un exercice pratique, etc. Les propositions de communication (une demi-page) peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles doivent être adressées **au plus tard le 15 juillet 2016**, par e-mail, en format Word à : altereau.unilim@gmail.com
Une réponse sera adressée à partir du 1er août aux contributeurs.

Comité scientifique :

Emilie Crémin (Post-doctorante, géographe, Chaire capital environnemental et gestion durable des cours d'eau, GEOLAB UMR 6042, Université de Limoges)

Kevin de la Croix (Post-doctorant, géographe, laboratoire Mosaïque, LAVUE UMR 7218 et Coordination Eau IDF)

Etienne Delay (Post-doctorant, géographe, Chaire capital environnemental et gestion durable des cours d'eau, GEOLAB UMR 6042, Université de Limoges)

José-Frédéric Deroubaix (Chercheur, sociologue, Ecole des Ponts ParisTech, laboratoire LEESU)

Marie-Anne Germaine (MCF Université Paris Ouest Nanterre La Défense, géographe, laboratoire Mosaïque, LAVUE UMR 7218)

Natacha Jacquin (Chargée de recherche associée, Chaire capital environnemental et gestion durable des cours d'eau, GEOLAB UMR 6042, Université de Limoges et Office International de l'Eau)

Jamie Linton (Chercheur, Responsable de la Chaire capital environnemental et gestion durable des cours d'eau, GEOLAB UMR 6042, Université de Limoges)

Veronica Mitroi (Chercheur contractuel CNRS, sociologue, Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris, *iEES Paris*)

Au sujet de l'organisation veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

altereau.unilim@gmail.com

Retrouvez tous les détails concernant la conférence sur son site web :

<https://altereau-unilim.sciencesconf.org>

Références bibliographiques :

Aspe C. 2012. *De l'eau agricole à l'eau environnementale*, Versailles Cedex, Editions Quæ, « Natures sociales », 2012, 384 p.

Barbier R. 2005. « Quand le public prend ses distances avec la participation. Topiques de l'ironie ordinaire », *Natures Sciences Sociétés* 3/2005 (Vol. 13), p. 258-265

En ligne : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2005-3-page-258.htm.

Baron C., A. Bonnassieux. 2013. « Gouvernance hybride, participation et accès à l'eau potable Le cas des associations d'usagers de l'eau (AUE) au Burkina Faso », *Annales de géographie* 2013/5 (n° 693), pp. 525-548.

Barreteau O., A. Richard-Ferroudji, P. Garin. 2008. « Des outils et méthodes en appui à la gestion de l'eau par bassin versant », *La Houille Blanche, Société Hydrotechnique de France*, 2008, pp. 48 - 55.

- Beuret J.-E., Pennanguer S., Tartarin F. 2006. « D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire. », *Natures Sciences Sociétés* 1/2006 (Vol. 14), pp. 30-42
En ligne : www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2006-1-page-30.htm.
- Berger M., C. Julien. 2014. « *Persona non grata*. Au seuil de la participation. », *Participations* 2/2014 (N° 9) , pp. 5-36. En ligne : www.cairn.info/revue-participations-2014-2-page-5.htm.
- Berry K.A. & E. Mollard. 2010. « Introduction : social participation in water governance and management ». In : Berry K.A. (ed.), Mollard Eric (ed.). *Social participation in water governance and management : critical and global perspectives*. Londres (GBR) ; Sterling : Earthscan, 2010, p. 20-28.
- Bied-Charreton M. et al. 2006. « La gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement : enjeux nationaux et globaux », *Mondes en développement* 2006/3 (no 135), p. 39-62.
- Blondiaux L., Y. Sintomer. 2009. « L'impératif délibératif », *Rue Descartes* 2009/1 (n° 63), p. 28-38.
- Bouleau. G. 2012. « Ce que nous apprend l'histoire des indicateurs environnementaux », *Revue Forestiere Francaise*, pp. 645-652. En ligne : <hal-00830679>
- Bousquet F. et al., 2013, « Modélisation d'accompagnement : systèmes multi-agents et gestion des ressources renouvelables », In : Meriem Bouamrane (ed.) et al., *Rendre possible Editions Quæ « Indisciplines »*, 2013 p. 147-155.
- Cefai D. et al., 2012, « Ethnographies de la participation », *Participations* 2012/3 (N° 4), p. 7-48. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-participations-2012-3-page-7.htm>
- Chambers R. 1997. *Whose Reality Counts? Putting the First Last* Intermediate Technology Publications, London. p. 106.
- Dewan, C.; Buisson, M.-C. and Mukherji, A. 2014. The imposition of participation? The case of participatory water management in coastal Bangladesh. *Water Alternatives* 7(2): 342-366 En ligne : <http://www.water-alternatives.org/index.php/alldoc/articles/vol7/v7issue2/250-a7-2-4/file>
- Fauquette, Neveu & Vanhoenacker. 2015. Appel à communication : « La participation buissonnière : ce que faire participer hors de la démocratie participative veut dire ». 27 novembre 2015. (Truant participation. What participation outside participative democracy means)
- Fernandez, S., Bouleau, G., Treyer, S., 2011. Reconsidérer la prospective sur l'eau en Europe dans ses dimensions politiques, *Développement Durable et Territoires*, 2, 3.
- Germaine M.-A., Barraud R. 2013. « Restauration écologique et processus de patrimonialisation des rivières dans l'Ouest de la France », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16 | juin 2013, mis en ligne le 30 mai 2013. En ligne : <http://vertigo.revues.org/13583>
- Girard S., Riviere-Honneger A. 2014. « En quoi les dispositifs territoriaux de la gestion de l'eau peuvent-ils être efficaces ? », In : *Sciences, Eaux & Territoire* n°13
- Lesage M. 2013. « *Mobiliser les territoires pour inventer le nouveau service public de l'eau et atteindre nos objectifs de qualité* ». Rapport d'évaluation de la politique de l'eau en France Paris: République Française, Première Ministre.
- Linton J., J. Budds. 2014. The hydrosocial cycle: Defining and mobilizing a relational-dialectical approach to water. *Geoforum* 57 pp. 170-180. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01134987/>
- Molle, F. 2008. Nirvana concepts, narratives and policy models: Insight from the water sector. *Water Alternatives*, 1, 131-156.

Mosse, D. 2001. 'People's knowledge', participation and patronage: Operations and representations in rural development. In Cooke, B. and Kothari, U. (Eds), *Participation: The new tyranny?* pp. 16-35. London, UK and New York, USA: Zed Books.

Notte O., D. Salles. 2011. « La prise à témoin du public dans la politique de l'eau. La consultation directive-cadre européenne sur l'eau en Adour-Garonne », *Politique européenne*, 2011/1 (n° 33), p. 37-62.

Neef. A. 2009. « Transforming rural water governance: Towards deliberative and polycentric models? »
In : *Water Alternatives* 2(1): 53 - 60
En ligne : <http://www.wateralternatives.org/index.php/alldoc/articles/vol2/v2issue1/43-a2-1-4/file>

Neveu C. 2011. « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations* 2011/1 (N° 1), pp. 186-209.

Richard Ferroudji A., O. Barreteau, P. Garin. 2003. « Les représentants associatifs face à la gestion participative de l'eau : le cas du bassin versant de l'Orb », *Ingénieries - E A T*, p. 19 - p. 28. En ligne : <hal-00467476>

Richard-Ferroudji A. 2011. « Limites du modèle délibératif : composer avec différents formats de participation », *Politix* 2011/4 (n° 96), p. 161-181.

Questionner les formes de participation institutionnalisées

La régulation civique de l'eau : genèse, structure et modes d'exercice

Rémi Barbier * ¹, Cécile Tindon *

2

¹ ENGESS – 'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg – France

² UMR GESTE – UMR GESTE – France

Cette communication porte sur un mode alternatif de participation à la gestion de l'eau potable que nous proposons de qualifier de régulation civique organisée, qui relève de ce que P. Rosanvallon nomme la " contre-démocratie ". Nous en explicitons d'abord la genèse et la place dans la gestion locale de l'eau, avant d'aborder sa morphologie sociale et la nature de son activité. Au début des années quatre-vingt-dix, l'eau potable est sortie de son statut d'infrastructure discrète de la vie quotidienne pour devenir une chose publique, c'est-à-dire un objet d'attention et de dispute mobilisant un public initialement périphérique ou extérieur au système expert gestionnaire. Cette situation a transformé les modalités de sa gestion, qui repose globalement sur le triptyque suivant : une action gouvernante ou de pilotage stratégique confiée historiquement au pouvoir politique local, dans le cadre de l'espace d'autonomie dessiné par un ensemble de conditions aux limites, réglementaires ou non ; un contrôle réglementaire exercé par différents corps de fonctionnaires ; une forme d'intervention que nous qualifierons de régulation par laquelle tous ceux qui estiment avoir à en juger à un titre ou à un autre s'assurent et interviennent le cas échéant pour que les protagonistes de l'eau agissent de manière conforme à leurs attentes. L' élu intervient naturellement dans cette régulation, sous une forme que D. Lorrain avait qualifiée naguère de " régulation globale et politique " : " tant que l'usager ne se plaint pas, l'opérateur est supposé faire correctement son travail ". L'opérateur, c'est-à-dire l'entité qui prend en charge la gestion opérationnelle sous le contrôle de l'autorité politique, est supposé régulé par le fait qu'il partage avec cette dernière un " problème " et quelques principes normatifs globalement issus de la culture de service public.

Toutefois, à la suite des " affaires " des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, une défiance certaine s'installa vis-à-vis des acteurs de l'eau. Le pouvoir central réagit de deux manières : d'une part en rééquilibrant les relations entre élus et opérateurs privés, d'autre part en élargissant et en outillant la régulation au-delà de sa composante mayorale : en phase avec le " nouvel esprit de la démocratie " participative, celle-ci fut désormais partagée, au moins dans les collectivités les plus importantes, avec quelques acteurs associatifs réunis au sein d'une commission consultative. A quelques exceptions près cependant, ces commissions furent cantonnées à une régulation d'usage, centrée sur des composantes basiques du rapport consumériste à l'eau : présentation et lisibilité de la facture, clarté des informations fournies...

En parallèle, et souvent dans une relation compliquée avec cette régulation d'usage, émergea

*Intervenant

une autre composante de la régulation, portée un tissu associatif assez hétérogène, et qu'on qualifiera de régulation civique. La morphologie de ce tissu associatif ou "nébuleuse bleue" est délicate à établir, mais on peut distinguer toutefois deux grands rameaux, avec naturellement toutes sortes d'hybridations possibles. Le premier rameau est composé d'associations locales attachées à un service spécifique, et dont les militants s'engagent pour la plupart à ce moment de disponibilité biographique qu'est le passage à la retraite. Leur action est profondément marquée par l'expérience commune du mépris des professionnels à leur égard et de l'indignation ressentie face à la découverte des béances de la régulation mayorale, qui contribue à installer et/ou réactiver un puissant schème d'action : "ne pas se faire avoir" et "marquer les élus à la culotte". Ces associations coopèrent entre elles sur le mode de l'échange d'expérience et de la circulation des savoirs permettant de résoudre une série de "cas" : ici, un prix de l'eau jugé trop élevé, là, une clause de contrat suspecte, ailleurs une facture trop élevée... Le second rameau est constitué d'associations dont les militants sont plus jeunes et parfois plus politiques, et qui bénéficient pour certaines d'entre elles de l'appui de professionnels salariés. Ces associations ne délaissent pas l'action de vigilance ciblée, mais celle-ci est toutefois pensée dans une perspective plus globale, formulée parfois dans les termes de la conquête d'une "hégémonie culturelle" : au langage dominant de "l'eau marchandise", ils opposent celui de "l'eau bien commun", qui vise à rendre l'eau indisponible au profit. Ces associations s'organisent à l'échelle régionale et nationale sous la forme de "coordinations", qui rassemblent les cas pour en faire des causes collectives (par exemple sur l'enjeu des coupures d'eau) et qui entendent agir également au niveau du cadre institutionnel de la gestion de l'eau.

Cette régulation civique organisée semble aujourd'hui à un moment charnière de sa trajectoire. Elle peut être créditée d'un certain nombre de victoires, notamment d'avoir contribué à rendre certains choix à nouveau discutables politiquement, et d'avoir sans doute remobilisé les élus sur ce sujet. L'avenir de cette régulation civique dépendra tout d'abord de la capacité des acteurs à maintenir une attention collective forte à l'eau potable, dans le cadre d'une concurrence interne au problème global de l'eau avec la montée en puissance d'enjeux de partage de la ressource dans un contexte de changement climatique notamment, et externe vis-à-vis d'autres objets environnementaux. Elle dépendra ensuite de la capacité des associations à se réinventer. Or, certaines d'entre elles, notamment dans le premier rameau, sont fragilisées par une incapacité à renouveler la mobilisation face au déclin relatif des enjeux une fois les premières victoires obtenues, par une dynamique de professionnalisation qui tend à faire de l'exercice de la vigilance l'apanage de quelques personnalités qui en font une passion cognitive finalement assez excluante, par la pression continue à la dépolitisation exercée par le fonctionnement des commissions consultatives et enfin par une transformation massive du secteur de l'eau qui tend à changer radicalement l'échelle d'organisation du service et donc celle de l'exercice de la vigilance. D'un autre côté, les structures du second rameau bénéficient d'un soutien institutionnel sur certains territoires, et semblent à même de se mobiliser à l'échelle des futurs territoires de l'eau potable.

L'application du principe de participation dans la gestion de l'eau : quelles alternatives dans le contexte algérien ?

Ahmed Benmihoud *¹, Samia Akli *

1

¹ CREAD – Algérie

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant est l'un des fondements de la nouvelle loi algérienne relative à l'eau de 2005. Cette loi prévoit, d'une part, la consultation des acteurs de l'eau (organisations professionnelles, associations d'usagers et de protection de l'environnement, etc.), et d'autre part, l'élaboration du plan de gestion de la ressource en eau à l'échelle du bassin. En dépit de l'évolution positive enregistrée dans la nouvelle loi sur l'eau concernant la participation, les approches participatives dans le domaine de l'eau sont peu développées en Algérie. Les acteurs de l'eau ne sont que très rarement associés à l'élaboration des scénarios de l'eau et du plan de gestion. Plusieurs facteurs peuvent limiter néanmoins la mise en œuvre du principe de participation, on peut citer : (i) l'organisation du mouvement associatif est relativement récent en Algérie, (ii) la faible représentativité et implication des usagers de l'eau dans les processus de décision qui les concernent.

Une expérimentation sur un cas d'étude pratique a permis d'appréhender les contraintes et avantages de la mise en œuvre de l'approche participative en Algérie ainsi que le degré d'implication des parties prenantes dans la construction d'une vision commune du bassin. Des entretiens auprès des acteurs de l'eau ont révélé la faible implication des usagers et de la société civile dans la prise de décision malgré leur consultation. Les solutions alternatives suggérées par les acteurs vont dans le sens d'une volonté politique de décentralisation réelle par bassin versant dans le cadre d'un développement durable et de l'encouragement des acteurs à se constituer sous forme d'associations réellement autonomes, représentatives et dotées de compétences humaines et de moyens matériels nécessaires pour atteindre les objectifs d'une vraie approche participative.

*Intervenant

Suivre les médiations entre connaissances et décisions dans les dispositifs participatifs de gestion de l'eau : comparaison de l'application de la DCE et de la DCSMM

Caitríona Carter * ¹, Gabrielle Bouleau *

¹, A. Thomas *

¹, Philippe Boët *

¹, Denis Salles *

¹, Isabelle Auby *

², Isabelle Auby *

2

¹ Irstea – Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
- IRSTEA (FRANCE) – France

² Ifremer – Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER), Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER - IFREMER – France

Avant 2000, la réglementation européenne a longtemps traité de l'eau et des espèces halieutiques comme des ressources sans tenir compte des interdépendances entre espèces et milieux. La directive cadre européenne sur l'eau (DCE 2000) a été perçue par de nombreux acteurs comme un instrument permettant de mieux prendre en compte les écosystèmes dans la gouvernance de l'eau en élargissant la participation des parties prenantes par rapport à la réglementation antérieure. C'est également en ces termes qu'est présentée la directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM 2008) par rapport à la DCE. On observe que les acteurs redéfinissent souvent ce qu'est une " véritable " approche écosystémique et la diversité des connaissances qu'elle requiert. Est-ce que la mise en œuvre de ces directives ouvre effectivement la décision à de nouveaux acteurs et de nouveaux savoirs ? Quelle est la portée de cette participation et comment la saisir ? Est-ce que les insuffisances de la DCE ont été prises en compte dans la DCSMM et satisfont les acteurs qui attendent une " véritable " approche écosystémique ?

*Intervenant

Le projet ECOGOV (LabEx COTE, Université de Bordeaux)[i] propose un nouveau cadre conceptuel interdisciplinaire pour qualifier les différentes formes de participation en fonction des connaissances prises en compte dans les processus de gouvernance des écosystèmes. Pour cela nous nous sommes appuyés sur une revue de la littérature en science politique et en écologie sur : (a) les relations entre chercheurs, amateurs, utilisateurs, acteurs impliqués et décideurs ; (b) l'approche écosystémique et la participation; (c) les défis scientifiques et politiques du changement climatique.

Ce cadre conceptuel identifie quatre dynamiques de médiation entre connaissances et décisions : (1) l'acquisition de connaissances, (2) leur agrégation, (3) leur justification dans la décision et (4) leur accumulation (Cf. figure 1).

Fig. 1 : Modèle ECOGOV des médiations entre connaissances et décisions pour qualifier les formes de participation dans les processus de planification.

Tout processus de planification identifie des enjeux sur lesquels des connaissances doivent être rassemblées. Etudier cette phase d'acquisition (1) consiste à s'interroger sur ce qui fait la légitimité de ces connaissances et pourquoi. Ces savoirs (écologiques, économiques, sociaux...) doivent ensuite être agrégés (2) pour comprendre les évolutions possibles. Il s'agit ici d'étudier les compromis réalisés, par exemple sur les scénarios futurs des bassins ou des régions côtières et de comprendre comment certains savoirs ont été déterminants. Le scénario retenu doit ensuite être justifié (3) par les autorités. Nous étudierons dans cette phase les arguments mis en avant dans l'espace public. L'ensemble de ces phases produit de l'information qui s'accumule au cours du temps et qui constitue ainsi une forme d'héritage dans des documents ou dans la mémoire des participants. En étudiant cette accumulation (4), l'enjeu est de pointer d'une part les problèmes et les solutions qui sont rendus visibles par les médiations et d'autre part les sujets abandonnés qui deviennent des angles morts de l'action publique. Certains auteurs ont qualifié ce désintérêt public de " production d'ignorance " (Proctor et Schiebinger, 2008 ; Jouzel et Dedieu, 2013 ; Gramaglia et Babut, 2014). L'ensemble de ces étapes nous permet de conclure sur les connaissances mobilisées, les formes de gestion participative qui y sont associées et leurs conséquences.

Nous appliquons ce cadre à deux dispositifs de gestion : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'estuaire de la Gironde et la mise en place du Plan d'Action pour le Milieu Marin de la sous-région marine du golfe de Gascogne. Le poster illustrera l'originalité de ce cadre pour comparer à la fois les formes et les limites de participation dans les processus itératifs de planification.

Références

Gramaglia, Christelle et Babut, Marc (2014), "L'expertise à l'épreuve d'une controverse environnementale et sanitaire : la production des savoirs et des ignorances à propos des PCB du Rhône (France) ", *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, vol. 14, n° 2.

Jouzel, J.N et Dedieu, F. (2013), "Rendre visible et laisser dans l'ombre. Savoir et ignorance dans les politiques de santé au travail", *Revue française de science politique* vol. 63, n° 1, p. 29-49.

Proctor, Robert N. et Schiebinger, Londa (dir.) (2008), *Agnology: The Making and Unmaking of Ignorance*, Stanford, Stanford University Press.

ECOGOV: A political sociology of ECOSystem sciences: theories, narratives, interactions and GOVernance (LabEx COTE, UB).

Project leader: Caitríona Carter, UR ETBX, Irstea Bordeaux: Caitriona.Carter@irstea.fr

Partners: UR EABX, Irstea; LER Arcachon Ifremer; LRHA Anglet Ifremer; EFI ATLANTIC; UMR BIOGECO, INRA. Interdisciplinary project: (political science and natural sciences).

Pour mieux faire participer le public à la gestion de l'eau, mieux comprendre pourquoi il devient incontournable de l'impliquer

Didier Christin * ¹

¹ AgroParistech – AgroParisTech – France

Cette communication, part du même constat qu'à la fois la "participation" est au coeur des politiques publiques de l'eau aujourd'hui et qu'en même temps la participation effective des usagers/citoyens reste pour le moins limitée.

Avant de s'interroger sur le "**comment**" mieux faire participer, il nous paraît indispensable de revenir au "**pourquoi**" vouloir faire participer le public aux politiques de l'eau, tant cette réalité est trop souvent et trop vite considérée comme allant de soi. Pour explorer cette question, nous nous situerons dans un "espace de convergence", à savoir partir de et revenir à la situation d'action d'un acteur incontournable de l'eau en France, une Agence de l'eau (RM&C).

Nous montrerons que pour cet acteur, " l'implication active de la société dans la gestion de l'eau ", est devenu une question envahissante pour quatre grandes raisons : 1) une dimension biologique (la réalité circulante de l'eau); 2) une dimension institutionnelle (architecture de la gestion de l'eau en France et montée en puissance des questions liées à la démocratie participative et délibérative); 3) une dimension problématique (la montée en puissance des problématiques complexes et multiacteurs); 4) Une nécessité pour les agences de l'eau (du fait de leur positionnement original).

A partir de l'analyse de dispositifs institutionnels dits participatifs, nous montrerons qu'il y a un décalage entre l'implication souhaitable (à savoir une implication que nous avons été amené à qualifier de continue, volontaire, efficace et coordonnée) et l'implication suscitée ("décider ensemble").

Une fois ces éléments posés, nous montrerons qu'au coeur des "dynamiques territoriales" non institutionnalisées de gestion de l'eau se retrouvent des caractéristiques fortes d'un territoire à l'autre (des ressorts de mobilisation " internes "; un autre regard sur la crise écologique; " agir ensemble " plutôt que " décider ensemble "; et passer du problème au projet).

Dans un dernier temps, nous précisons comment le concept de "commun" permet d'apporter un nouveau regard sur la question de la "participation", notamment sur la nécessité d'innover dans les modes de gouvernance de l'eau à mettre en place (et que ne sont pas les SDAGE, SAGE, etc.).

*Intervenant

De la mobilisation associative à l'institutionnalisation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Grand Lyon : une participation domestiquée

Cécile Coulmain * ¹

¹ Laboratoire Triangle, UMR 5206 – Univ – France

En 1997, la Chambre Régionale des Comptes envoie au Président du Grand Lyon une lettre d'observations dans laquelle elle l'alerte du manquement de l'établissement public de coopération intercommunal dans sa capacité à réguler la gestion opérée par le délégataire principal – la Compagnie Générale des Eaux – pour la distribution de l'eau potable. Au même moment, et sur cette base, une association rhodanienne : l'ACER (association des consommateurs d'eau du Rhône) se saisit du dossier et s'engage publiquement pour dénoncer les abus ou dérives afférents au contrat liant, depuis 1986, la Communauté urbaine de Lyon à la Compagnie Générale des Eaux. Sans s'opposer aux représentants politiques, l'ACER est même sollicitée et mobilisée pour son expertise lors de la révision quinquennale de 2001 qui entamera le rééquilibrage du contrat de DSP et le rétablissement d'un rapport normalisé entre l'institution et son opérateur. Peu de temps après, en 2003, le Grand Lyon met en place – dans le cadre de la loi " démocratie de proximité " - une instance de participation citoyenne, dénommée Commission Consultative des Services Publics Locaux qui a pour rôle d'aviser l'ensemble des procédures de délégation de service public de l'établissement. Composée en majorité de représentants associatifs, c'est désormais au sein de cette instance que s'organise la participation des citoyens au sujet notamment du service public de l'eau desservie à l'échelle de l'agglomération lyonnaise. L'ACER, ainsi que d'autres associations d'usagers principalement, sont ainsi sollicités dans ce cadre institutionnel pour participer et amender les décisions communautaires et contrôler l'activité des délégataires. Mobilisée également pour des démarches prospectives d'amélioration des services publics, la CC-SPL contribue à l'activité d'organisation et de régulation de la gestion de l'eau conduite par le Grand Lyon. Mais si cette commission a favorisé l'effort de transparence et le contrôle citoyen pour la conduite des affaires intercommunales en matière de services publics urbains, et d'eau en particulier, elle a conduit également à circonscrire et sanctuariser la participation citoyenne à la politique de l'eau à ce seul cadre.

Cette communication, qui s'inscrit dans l'axe 1 de l'appel à contribution, tentera ainsi de proposer une analyse de l'évolution du rôle de la CCSPL de sa création à nos jours, en opérant d'une part un retour sur les premières formes de mobilisation citoyenne qui ont contribué à l'effort de régulation de la DSP eau potable du Grand Lyon et en cherchant d'autre part à qualifier les formes actuelles d'institutionnalisation de la CCSPL, et leur incidence dans la conduite de la politique publique de l'eau du Grand Lyon.

*Intervenant

Considérée aujourd’hui parfois comme une simple ” chambre d’enregistrement ”, la CCSPL constitue en effet le vecteur de canalisation du débat politique autour des enjeux politiques de l’eau du Grand Lyon. Autrement dit, si elle est souvent déconsidérée dans son rôle – par ses membres et les agents/acteurs publics s’en saisissant –, elle est aussi le moyen pour l’exécutif communautaire de circonscrire le débat public sur la question de la gestion de l’eau (au sens large de gestion du cycle de l’eau au sein de l’agglomération grand lyonnaise). Aussi, cette arène suffirait-elle alors à légitimer le Grand Lyon – du point de vue des acteurs politiques – dans sa capacité à ” démocratiser ” l’eau. Plus encore, nous pouvons émettre l’hypothèse selon laquelle la CCSPL permettrait également de conditionner la publicisation de problématiques métropolitaines liées à l’eau aux seuls sujets relevant du champ réglementaire dévolu à cette instance, que sont les modes de gestion de l’eau potable et l’assainissement. D’autres sujets, à l’instar de l’enjeu de la protection et de la sécurisation de la ressource ou du traitement des eaux pluviales par exemple, échapperaient dès lors à toute forme de mise en débat et *in fine* à un traitement véritablement politique.

Bibliographie indicative

Defeuilley Christophe, ” Légitimité de l’intervention privée dans un service public ”, le renouvellement du contrat des eaux de la banlieue de Paris, Actes de la recherche en sciences sociales, 2014

Desage Fabien et Guéranger David, La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales, Éditions du Croquant, coll. ” Savoir/Agir ”, 2011

Gourgues Guillaume, ” Plus de participation, pour plus de démocratie ? ”, Savoir/Agir 2015/1 (no 31), p. 43-50

Kerrouche Eric, L’intercommunalité en France, lextenso éditions, 2008

Lorrain Dominique, ” Capitalismes urbains : la montée des firmes d’infrastructures ”, Entreprises et histoire, 2002/3

Pezon Christelle, ” Organisation et gestion des services d’eau potable en France hier et aujourd’hui ”, Revue d’économie industrielle, 17, 3e trimestre 2009

A la découverte de formes alternatives de participation

L'expérience d'Une Seule Planète, comment construire une parole citoyenne sur l'eau.

Henri Lefebvre *† 1

¹ Une seule planète – pas de tutelle – France

Une Seule Planète est une initiative portée par un réseau d'ONG, le CRID. Ce programme sur 3 ans, financé avec l'Agence Française de développement, la Fondation Abbé Pierre, la Fondation de France ou encore la région Île-de-France. L'objectif du programme est de construire des outils pour les acteurs associatifs afin de mobiliser leurs publics autour des notions de transition (sociale, économique, écologique et démocratique) et le rôle des alternatives.

Il s'inscrit dans le champ de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), dynamique d'éducation populaire construite par le milieu de la solidarité internationale depuis une cinquantaine d'années pour mobiliser leurs publics sur leurs enjeux : notion de développement, relations internationales, interculturalité, partenariats...

Les outils que nous développons sont essentiellement de 2 natures :

- Documentaires : études de cas, articles
- Participatifs : parcours numériques participatifs, débats citoyens

L'intervention sera articulée en 2 temps.

1. Le débat citoyen : participer pour apprendre, participer pour agir

Présentation du débat citoyen au travers d'une courte vidéo d'animation (02:30) : <https://vimeo.com/176296530>

.

Les deux objectifs du débat citoyen :

- Expérimenter un mode de réflexion collectif participatif ;
- Produire un message collectif.

Ces deux objectifs sont systématiquement au cœur de chaque débat citoyen, mais on aura une inclination vers une tendance ou l'autre en fonction des objectifs de structure : faire vivre une

*Intervenant

†Auteur correspondant: h.lefebvre@crid.asso.fr

expérience ” démocratique ” à un groupe ou construire une position commune.

Exemples de différents débats citoyens avec différents objectifs.

2. Production d’un discours citoyen sur la pollution de la Marne

Après un premier débat citoyen sur la thématique ” Eau, ville et catastrophes climatiques ”, organisé par le programme Eau, planète et peuples dont la Coordination Eau Île-de-France, nous avons décidé d’utiliser cet outil sur un terrain d’action de cette association, la vallée de la Marne.

L’outil a donc été adopté dans le but de produire un discours collectif sur la pollution de la Marne. Cette expérience a permis de faire ressortir différents enjeux de la mobilisation dans des expériences participatives de publics militants sur la question de l’eau.

Cet exposé proposera un retour sur cette expérience, témoignant des difficultés rencontrées (expertise des participants, isolement des acteurs, capacité à intégrer une démarche participative), sans volonté de généralisation. Il proposera, par ailleurs, quelques hypothèses sur les enjeux d’une mobilisation citoyenne réussie autour des outils participatifs : ancrage dynamique local, communication explicite, diversité du panel convoqué...

Les formes alternatives de participation au travers de l'expérience de la Coordination Eau Île-de-France

Jean-Claude Oliva * ¹

¹ CEIDF – Coordination eau IDF – France

Je souhaite traiter des formes alternatives de participation au travers de l'expérience de la Coordination Eau Île-de-France en tant que telle. Cette association qui regroupe à la fois des personnes morales (associations, plus rarement collectivités) et des personnes physiques, a été créée en 2008 sur la base d'un constat d'échec : nous, usagers domestiques, élus, experts indépendants, chercheurs, etc., n'avons pas réussi à nous faire entendre lors du renouvellement du contrat de délégation du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF). Un avis favorable à une gestion publique en régie a été bien exprimé par la Commission consultative des services publics locaux du SEDIF mais il n'a pas été suivi, ce qui induit en creux les limites d'une telle forme de participation. Des débats ont bien eu lieu dans un certain nombre de villes, voire même dans des conseils municipaux. Mais le débat démocratique, à la hauteur des enjeux de la décision, n'a pas eu lieu. Ce qui a permis à une poignée d'oligarques d'imposer leur choix, la continuité de la DSP. Au-delà du SEDIF, la question de la place et de la participation des usagers se posait aussi vis à vis de tous les organismes de l'eau et de l'assainissement, publics ou privés, dans notre région qui ont, peu ou prou, les mêmes caractéristiques ; grande taille, pouvoir concentré entre les mains de quelques personnes (souvent les mêmes). A partir de là, nous avons été amené à développer des formes alternatives de participation suivant deux acceptions.

Formes alternatives de participation par rapport aux formes institutionnelles (CCSPL, CODERST, CLE, etc) tout d'abord. Plusieurs points-clés peuvent être abordés dans ce cadre. La question de l'accès à l'information qui s'est révélée cruciale dans notre action dans la communauté d'agglomération Est Ensemble en 2010 ; c'est parce que nous avons eu les rapports et pré-rapports d'études en temps réel, le même niveau d'information que l'exécutif de l'agglomération, que nous avons pu développer toute une contre-argumentation qui a cristallisé ensuite l'opposition de l'opinion publique et d'un nombre important d'élus. Ce n'est bien entendu pas la situation générale. Autre exemple sur l'accès à l'information, concernant cette fois la pollution de la Marne par les eaux de ruissellement de l'aéroport CDG, il nous fallu recourir à la CADA et au tribunal administratif pour obtenir des documents publics. Autres points à développer dans cette partie, l'élaboration d'une contre-expertise autonome de la part de notre association et son expression publique. Et enfin la pression directe sur les décisions par du lobbying auprès des élus, des recours juridiques, des manifestations, etc.

Formes alternatives de participation par rapport aux formes plus traditionnelles d'intervention militantes (tracts, réunions publiques, conférences-débat, que nous pratiquons par ailleurs) qui souffrent d'une relative désaffection. En fait, ce qui est visé là, c'est la participation de jeunes, de

*Intervenant

femmes, de personnes socialement défavorisées, et d'une façon générale, non intégrées dans les réseaux militants, associatifs ou politiques. (C'est aussi des personnes qui sont les plus éloignées des formes institutionnelles de participation). Ces personnes ne seront donc pas touchées à partir d'organisations, de lieux ou de valeurs communes et déjà identifiées, mais à partir d'approches plus directes, concrètes, sensibles, comprenant souvent une dimension artistique. Cela nous a amené à développer des " porteurs de parole " dans la rue, des ateliers participatifs de fabrication de produits ménagers ou de beauté dans des cours d'alphabétisation pour migrants, à défendre les usagers victimes de coupures d'eau, etc.

Point important, dans tous les cas, nous n'opposons pas les différentes formes de participation, sauvages contre institutionnelles, émergentes contre traditionnelles. Au contraire, avec l'esprit de coordination qui est le nôtre, nous essayons de trouver des complémentarités, de construire des passerelles (une des associations, membre de notre coordination, s'appelle " l'eau est le pont ").

Notre critère de réussite est le foisonnement de l'initiative citoyenne. Dans l'action menée en 2010 dans l'agglomération Est Ensemble, j'avais pu répertorier plus d'une dizaine de formes d'action différentes, durant une période de quelques mois. Quand un tel niveau est atteint, émerge un mouvement citoyen en capacité d'influer sur les décisions prises, ce qui est notre but.

La reconquête de la Bièvre par le jeu : la médiation artistique et ludique pour porter les enjeux d'un territoire

Sylvain Rotillon * ¹, Marie-Fanny Fornasari , Judith Frydman , Francine Vidal

¹ Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) – SAGE Bièvre – 73, avenue Larroumès
94240 L'Haÿ-les-Roses, France

À l'issue d'une démarche initiée il y a dix ans, le SAGE de la Bièvre devrait être approuvé prochainement après avoir reçu un avis favorable de la commission d'enquête publique. Bien que l'ambition affichée des SAGE est de faire de la concertation, de mobiliser usagers, force est de constater qu'il est particulièrement difficile de s'adresser aux riverains du cours d'eau et encore plus à la population résidant sur le bassin versant. Le retour sur la démarche d'enquête publique permet de montrer que cette procédure est particulièrement inadaptée, livrant à la population des documents très techniques devant être assimilés en un temps très court. Les réponses apparaissent dès lors comme en décalage avec ce qui est attendu, sans lien avec les enjeux identifiés. Certaines remarques font état d'une certaine frustration sur la façon dont les populations sont associées au processus. Pour essayer de compenser les limites de la concertation institutionnelle, un projet est né de la rencontre de trois acteurs, le syndicat de rivière SMBVB, l'association culturelle Des ricochets sur les pavés et l'artiste Francine Vidal agissant de manière différente sur le territoire. À la confluence de leurs manières de faire, une ambition commune les rapproche pour faire en sorte que les habitants connaissent, explorent, imaginent, rêvent la rivière, ses rives et ses versants. Pour sortir de l'approche techno-administrative quand on s'adresse à la population, la communication autour des enjeux du territoire passera par un jeu élaboré à partir des rencontres avec les riverains lors de résidences artistiques. Les enjeux du SAGE, de la reconquête de la rivière aujourd'hui largement disparue, passeront ainsi par une approche sensible.

Mots-Clés: SAGE, Bièvre, enquête publique, jeu

*Intervenant

Gouvernance de l'eau et changement climatique. A la recherche de futurs possibles et souhaitables

Denis Salles * ¹, Benoit Labbouz *

, Vincent Marquet *

¹ Irstea – Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
- IRSTEA (FRANCE) – France

Près de 25 ans après le sommet de Rio, que sont devenues les promesses du développement durable et de la participation citoyenne ? La question est clairement posée face à un essoufflement des procédures participatives institutionnelles (enquêtes publiques, débats publics, conférences citoyens, conférence environnementale), face à une montée en puissance de conflits territoriaux ou environnementaux (Sivens, Notre Dame des Landes...) et d'initiatives alternatives autonomes (Zones à défendre, sciences citoyennes, jardins et quartiers partagés, autopartage...). La concertation environnementale instituée se trouve critiquée sur deux fronts : pour les uns, elle représente un frein au déploiement de projets d'aménagement et de développement économique ; pour les autres, elle ne constitue qu'un faux semblant n'apportant pas les gains environnementaux et démocratiques escomptés (Mermet, Salles, 2015).

La recherche elle-même est interpellée comme contribuant à consolider les arguments d'autorité d'une expertise dédiée aux maîtres d'ouvrages et des décideurs, aux dépens d'une réflexion plus complexe sur l'opportunité et le sens des projets d'aménagement.

La recherche Adapt'eau (www.adapteau.fr) conduite dans le cadre de l'ANR CEPS, a été l'occasion d'expérimenter une prospective scientifique et citoyenne pour penser les futurs possibles et souhaitables de l'environnement estuarien Garonne-Gironde face au changement climatique à l'horizon 2050. Une équipe pluridisciplinaire (sociologie, géographie, économie, statistique, écologie, géochimie, hydrologie, modélisation) a étudié les tendances observables sur l'espace Garonne-Gironde selon trois grandes composantes : fonctionnement de l'écosystème, dynamiques sociales et territoriales, gouvernance de l'éco-sociosystème. Quatre scénarios ont ensuite été élaborés pour imaginer des futurs possibles. Ces scénarios ont finalement été soumis au débat public auprès des riverains et des acteurs locaux par des techniques de " débats mouvants " afin de faire émerger des scénarios souhaitables et leurs conditions d'avènement.

La communication présentera la démarche adoptée qui consiste à articuler science/société/politique, sélectionner des futurs possibles cohérents fondés sur des recherches pluridisciplinaires puis de faire exprimer le choix entre des futurs souhaitables par l'organisation de débats publics.

*Intervenant

Bibliographie des auteurs

LABBOUZ B., SALLES D. (2015), Scénarios interdisciplinaires et options d'adaptation aux variations des régimes hydrologiques. Quelle Garonne-Gironde en 2050 ? *Congrès SHF : "Water Tensions in Europe and in the Mediterranean: water crisis by 2050? October, 8-9 2015, Paris-Marne la Vallée "*

LABBOUZ, B. SALLES, D. (2015), Quatre avènements possibles pour la Garonne-Gironde. *Changement climatique, changement global : 55 résultats de recherche au service des territoires*, Irstea, Antony, p. 98-99.

LABBOUZ B. (2014) *Sécurité alimentaire et futurs de l'agriculture mondiale - Comprendre un forum prospectif international en émergence et réfléchir aux façons d'y intervenir*. Thèse de doctorat, AgroParisTech, Paris, 696 p.

Mermet L., Salles D., (dir) (2015), *Environnement : la concertation appriivoisée, contestée, dépassée ?* Ed De Boeck.

granier f. SALLES D. uhalde m. (ed.) (2008), *Agir en sociologue. Comprendre, Débattre, Accompagner. Sociologies Pratiques*, n°16, P.U.F, Paris.

SALLES D., (2006), *Les défis de l'environnement, démocratie et efficacité*, Ed. Syllepsis, Coll Ecologie et Politique.

Salles D. (dir) (2013), " Enjeux sociétaux, vulnérabilités face au changement climatique " in H. Le Treut (dir) *Les impacts du changement climatique en Aquitaine. Un état des lieux scientifique*. Presses universitaires de Bordeaux. Pp 89-106.

MARQUET V., SALLES D. (2014), " L'adaptation au changement climatique en France et au Québec. Constructions institutionnelles convergentes et diffusions contrastées ", *Critique internationale*, n°62-janvier-mars 2014, Presses Science Po. Pp73-92.

SALLES D., LEROY P., " Gouvernance environnementale ", in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.participation-et-democratie.fr/node/1330>.

SALLES, D. NOTTE O. (2011), " La prise à témoin du public dans la politique de l'eau. La consultation Directive Cadre Européenne sur l'Eau en Adour-Garonne ". *Politique Européenne*. n°33, p.37-62

SALLES D. (2009), " Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? ", *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors série 6, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/9179>

Conférence de citoyens mise en œuvre dans le cadre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

Laura Seguin * ¹

¹ UMR CITERES – Université de Tours – France

Cette communication propose d'explorer un format original de participation des citoyens à la gestion locale de l'eau : une conférence de citoyens mise en œuvre dans le cadre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Alternatif aux procédures habituelles de consultation par questionnaires, bien connues des acteurs de l'eau, celle-ci repose sur une volonté de renouveler les manières de faire en matière de participation du " grand public ", notamment par le recours au tirage au sort, la formation préalable des participants et la délibération collective. Je présenterai tout d'abord les acteurs à l'origine de cette démarche. Si l'on y retrouve bien des institutions habituelles de la gestion locale de l'eau (l'Etablissement public territorial du bassin de la Charente et la Commission locale de l'eau de ce même bassin versant), ce projet a néanmoins largement été impulsé par un acteur plus atypique : une association locale d'éducation à l'environnement (l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement - Ifrée). Cette dernière a joué un rôle majeur dans la menée du projet, lui donnant une dimension éducative particulière, à la fois auprès des acteurs publics engagés dans sa mise en œuvre, qu'auprès des citoyens. Nous verrons par exemple quelles réponses ont été apportées aux écueils habituels des dispositifs institués de participation, notamment celui de l'évitement du conflit. Dans un second temps, la question de l'efficacité ou des impacts sera abordée ici du point de vue des différents acteurs et de ce qu'ils apprennent au cours d'une telle expérience, question qui a fait l'objet de ma thèse[1]. Cette procédure a effectivement créé des situations d'apprentissages politiques, qui ont ensuite pu avoir des effets non négligeables sur les acteurs. Tout d'abord sur les participants, dont certains sont initialement faiblement politisés, mais pour qui cette expérience a parfois constitué un ressort à d'autres engagements. Mais aussi pour les élus et professionnels de la gestion de l'eau, qui s'acculturent à la participation à travers un dispositif original et en tirent de riches enseignements, dépendant néanmoins du degré d'engagement de chacun dans cette expérience. Enfin, il sera possible d'ouvrir la réflexion sur les liens entretenus entre dispositifs institués de participation et formes alternatives voire contestataires de participation à la gestion de l'eau. L'exemple étudié ici nous montre qu'il ne s'agit pas nécessairement d'univers cloisonnés, mais qu'il existe au contraire une importante porosité entre ces deux modes de participation. Je précise enfin que ce travail repose sur une enquête ethnographique conjuguant observation participante et entretiens répétés avec les différents acteurs (avant la procédure, juste après, et plus de deux ans après). J'ai également utilisé la vidéo en tant qu'outil de recherche participative, témoignant de mon implication dans cette démarche. Un extrait pourra être diffusé.

*Intervenant

Les apprentissages de la participation. Regards croisés sur un dispositif institué et une mobilisation contestataire, sous la direction de Corinne Larrue et Hélène Bertheleu, soutenue le 13 juin 2016.

Des outils pour la mise en oeuvre de la participation

”La Dordogne vue par ses habitants” Un film participatif sur la participation citoyenne autour de l’eau

Emilie Cremin * ^{1,2,3}, Linton James ¹, Natacha Jacquin ¹

¹ Laboratoire de Géographie physique et environnementale (GEOLAB) – Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, CNRS : UMR6042, Université de Limoges, Institut Sciences de l’Homme et de la Société – Maison des Sciences de l’Homme UBP-CNRS 4, rue Ledru 63057 CLERMONT FERRAND CEDEX 1, France

² Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS) – Université Paris X - Paris Ouest Nanterre La Défense, Université Paris VIII - Vincennes Saint-Denis, Université Paris VII - Paris Diderot, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, CNRS : UMR7533 – Université Paris Ouest Nanterre La Défense Bâtiment T 200 avenue de la République 92001 Nanterre cedex, France

³ Centre d’Etudes Himalayennes – CNRS : UPR299 – bat D 1er étage 7 rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF CEDEX, France

” C’est quoi pour vous la rivière Dordogne ? ”

Cette question fut au cœur d’une enquête menée le long de la Dordogne pour laquelle nous avons organisé 5 ateliers participatifs (Bort-les-Orgues, Argentat, Carlux, Sainte-Foy-La-Grande et St-André-de-Cubzac) réunissant près de 70 personnes et interrogé plus de 20 habitants de manière individuelle dans le cadre qu’ils ont choisis. Au cours des ateliers, les participants furent invités à produire des cartes mentales ou croquis individuels et des cartes participatives en groupe. Ces travaux permirent de présenter les points de vues et de les mettre en commun pour produire un discours collectif et des scénarios sur lequel s’appuie la narration du film.

L’objectif de cette enquête semi-participative vise à explorer les perceptions des habitants de la vallée de la Dordogne concernant la rivière au bord de laquelle ils vivent leur quotidien.

Les habitants ont témoigné avec enthousiasme de leur relation avec la rivière et le fleuve. Bien qu’ils résident dans des territoires aux paysages et aux spécificités agricoles et culturelles très variées, les ateliers participatifs ont montré que la rivière constitue un trait d’union entre les habitants de la vallée. Les participants aux ateliers ont rappelé l’histoire de cette rivière et ont mis en lumière de nombreux enjeux contemporains. Exprimant leur admiration pour ce cours d’eau, ils s’inquiètent aussi de l’évolution de son état écologique.

Enfin, ce film documentaire espère servir d’outil et de support pour poursuivre les échanges entre riverains, des sources du Sancy jusqu’à l’estuaire en Gironde, lors de projection dans les communes longeant le fleuve.

*Intervenant

De la construction d'un diagnostic partagé à l'identification du cours d'eau comme atout du développement d'un territoire urbain : mobiliser les acteurs locaux autour du Morbras

Catherine Carré * ¹

¹ Rivières urbaines ARCEAU-IDF – Paris 1 Université Panthéon Sorbonne – France

Les acteurs de la gestion de l'eau sont confrontés en France aux limites des politiques de l'eau pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux. Si les principes de ces politiques visent une gestion intégrée de l'eau, les outils restent en grande partie sectorisés et limités, parfois en contradiction avec les autres politiques publiques. Ces limites sont particulièrement effectives pour les cours d'eau urbains où la restauration des écosystèmes entre en tension avec l'urbanisation et une approche encore hydraulicienne de leur gestion. Les dispositifs participatifs institutionnels comme les commissions locales de l'eau (CLE) doivent concilier une volonté de projets locaux et la nécessité de mener des actions pour répondre aux exigences de la Directive cadre sur l'eau (DCE). Cependant, dans le cadre du SAGE Marne-Confluence en Île-de-France, la CLE a validé une stratégie réconciliatrice où " *les rapports entre développement du territoire et préservation de l'eau et des milieux aquatiques ne sont plus pensés comme antagonistes mais intégrés* ". Elle s'appuie pour cela sur les acteurs du développement des territoires. ARCEAU-IDF, Association Recherche Collectivités dans le domaine de l'EAU regroupant des chercheurs et des opérationnels, a décidé d'organiser sur le bassin du Morbras, petit affluent urbain/périurbain de la Marne, des ateliers d'échange afin d'appréhender en quoi un tel cours d'eau peut constituer un atout du développement d'un territoire. Les ateliers mobilisent des acteurs impliqués dans la vie du territoire mais n'exerçant pas de responsabilité dans la gestion de l'eau et n'ayant pas forcément été consultés lors de l'élaboration du SAGE (architecte, paysagiste, propriétaires des berges, bailleur social, membre d'un jardin partagé, apiculteur, agriculteur ...). L'objectif est de permettre la formalisation d'un diagnostic partagé et de propositions pour accompagner les futurs documents de planification, les possibles opérations de restauration du cours d'eau ou encore les projets d'urbanisation. Ces ateliers constituent l'opportunité pour les acteurs locaux d'échanger sur le devenir de leur rivière dans des termes non techniques et réglementaires qui dominent aujourd'hui les débats sur la gestion de l'eau. Cette forme de participation complémentaire du SAGE rencontre bien l'intérêt d'une partie des acteurs, permettant de faire émerger leurs attentes et craintes vis-à-vis du cours d'eau. C'est aussi un moyen de favoriser une réappropriation des rivières et de rendre possible leur réintégration dans les projets de territoire via les fonctions ordinaires qu'elles assurent ou pourraient assurer. Bien sûr des difficultés ressortent, comme le gros travail de rencontres préalables nécessaire pour attirer les acteurs à venir dialoguer et le risque, une fois le diagnostic et les propositions d'actions formulés, d'une faible prise en compte par les élus. Néanmoins, la CLE peut obtenir une déclaration d'intérêts d'acteurs pour le cours d'eau dans

*Intervenant

leur territoire et s'appuyer sur des propositions d'actions venant enrichir les solutions techniques pour atteindre le bon état attendu par la DCE.

Retour d'expériences des praticiens sur la mise en place d'outils participatifs innovants pour la gestion de l'eau

Mathieu Dionnet * ¹, Jean-Emmanuel Rougier *

¹ LISODE – Montpellier – France

La décentralisation, le principe de subsidiarité, le renforcement du développement territorial, et plus récemment la notion de démocratie participative, sont autant de notions qui guident aujourd'hui les discours et les actions des organisations publiques impliquées dans la gestion de l'eau (syndicats mixtes, collectivités territoriales, Agences de l'Eau, services déconcentrés de l'Etat). Ce nouveau paradigme selon lequel les organisations publiques ne décident pas toutes seules de la façon de gérer la ressource en eau se traduit par des dispositifs de gestion (p.ex. les SAGE, contrats de rivière, etc.) " gouvernés " par des instances de concertation multi-acteurs (CLE, comité de rivière, etc.). En pratique cependant, le pouvoir et la capacité de prise de décision de ces instances de concertation est relativisé ou amoindri par deux facteurs : d'un côté la réglementation qui limite drastiquement les marges de discussion possible au niveau local, et de l'autre côté par la " technicité " des sujets abordés qui limite la capacité de participation des usagers. Pour être plus effective, la gestion participative de l'eau nécessiterait aujourd'hui de revisiter le cadre et les outils habituellement utilisés. Or bien que les expériences innovantes de participation sont tous les jours plus nombreuses - notamment dans le monde académique - la diffusion de ces innovations dans le monde opérationnel reste faible. L'objectif de cette présentation est de fournir un retour d'expérience de praticiens sur d'une part la capacité d'innovation méthodologique déjà disponible " sur le marché ", et d'autre part les contraintes vécues dans la diffusion de celle-ci.

*Intervenant

SMAG : Self Modeling for Assessing Governance, un outil participatif d'autodiagnostic de la gouvernance de l'eau

Nils Ferrand *¹, Géraldine Abrami *

, Emeline Hassenforder *

^{2,1}, B. Noury , D. L'aot , Patrice Garin ³, S. Loudin , Sabine Girard ⁴,
Mathieu Dionnet

¹ Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages (UMR G-EAU) – Irstea – 361 rue J.F. Breton - BP 5095 34196 Montpellier Cedex 5, France

² Australia National University (ANU) – Barry Dr, Acton ACT 0200, Australie, Australie

³ IRSTEA, UMR G-Eau (IRSTEA, G-Eau) – IRSTEA, UMR G-Eau – Irstea (ex Cemagref), 361 rue Jean-François Breton BP 5095, 34196 Montpellier cedex 5, France

⁴ Développement des territoires montagnards (UR DTGR) – Irstea – 2 rue de la Papeterie-BP 76, F-38402 Saint-Martin-d'Hères, France

Dans le cadre du projet européen SPARE* (Strategic Planning for Alpine River Ecosystems) l'IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) développe un nouveau dispositif participatif avec pour objectif l'analyse rétrospective de la gouvernance de l'eau d'un territoire, dénommé SMAG : Self Modeling for Assessing Governance Il se présente sous la forme d'un atelier participatif d'une demi-journée où un petit groupe d'acteurs de l'eau d'un territoire modélisent, analysent et discutent de leurs processus de gouvernance au cours des 20 dernières années. L'originalité de SMAG est de proposer une analyse spatiale, temporelle et sociale de la gouvernance de l'eau.

Cet atelier est organisé autour de trois séquences, mobilisant chacune une méthode différente et complémentaire de représentation des processus de gouvernance :

- une cartographie participative du territoire (situation actuelle et principales évolutions)
- l'identification et la qualification des principaux changements qui sont survenus au cours de la période étudiée, ainsi que de leurs causes et conséquences (" Changement le Plus Significatif ")
- la construction d'une frise chrono-systémique des processus, de leurs déterminants, de leurs effets, ainsi que des principaux acteurs impliqués.

L'atelier SMAG est conçu pour pouvoir être réalisé en autonomie par les acteurs, grâce à des supports et une guide méthodologique simples d'utilisation. L'objectif pour les acteurs de l'eau

*Intervenant

est double : (1) améliorer la connaissance des processus passés en vue de planifier l'avenir et (2) transmettre cette connaissance de manière synthétique.

La proposition de communication est une démonstration pratique de l'atelier "SMAG", dans une version adaptée aux contraintes du Colloque. Cet atelier pourrait s'adresser à un groupe de 5 à 10 personnes, dont à chaque fois au minimum deux participants partageraient des connaissances sur un même territoire. Le déroulé et le contenu des séquences seront adaptés pour un créneau horaire de 1H30 à 4h selon les possibilités.

*SPARE (Strategic Planning for Alpine River Ecosystems) Project is co-financed by the European Regional Development Fund through the Interreg Alpine Space programme 2015-2018".

Mots-Clés: Gouvernance de l'eau, participation, modélisation

Peut-on apprendre à (faire) participer ?

Nils Ferrand *¹, Géraldine Abrami *

, Emeline Hassenforder *

^{1,2}, B. Noury , D. L'aot , Patrice Garin ³, G. Loudin , Sabine Girard ⁴

¹ Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages (UMR G-EAU) – Irstea – 361 rue J.F. Breton - BP 5095 34196 Montpellier Cedex 5, France

² Australia National University (ANU) – Barry Dr, Acton ACT 0200, Australie, Australie

³ IRSTEA, UMR G-Eau (IRSTEA, G-Eau) – IRSTEA, UMR G-Eau – Irstea (ex Cemagref), 361 rue Jean-François Breton BP 5095, 34196 Montpellier cedex 5, France

⁴ Développement des territoires montagnards (UR DTGR) – Irstea – 2 rue de la Papeterie-BP 76, F-38402 Saint-Martin-d'Hères, France

Rien n'indique que la participation soit un processus " spontané ", ni pour les élus et gestionnaires de processus, ni pour les acteurs intermédiaires ou les citoyens. Hormis l'émergence, parfois brutale, de mouvements revendicatifs ou de résistance, la gouvernance et la gestion de l'eau nécessitent des interventions, des incitations et des porteurs très engagés pour qu'une " réelle " participation soit mise en œuvre et reconnue aux diverses échelles. Ceci est un constat récurrent à l'échelle internationale, pour des contextes culturels et politiques très différents. Dans ce contexte la question de l' " adaptation du second-ordre", de nature procédurale, politique et posturale, est posée de façon critique (si l'on présuppose le besoin de participation). Comme tout changement social, celui-ci peut passer par un apprentissage, plus ou moins supervisé. Dès lors nous proposons ici de discuter les conditions d'un tel apprentissage de la participation, comme participant, mais aussi comme formateur ou animateur.

En nous appuyant sur 13 ans d'expérience internationale (20 pays) de processus de transfert, à tous les niveaux sociaux et politiques, et sur la conception actuelle de dispositifs numériques de télé-formation, nous présenterons des choix méthodologiques et discuterons leurs effets observés, à partir de quelques questions clés :

1. Que signifie " savoir participer " ? Est-ce une connaissance individuelle, une posture, un état ou une institution collective... ? Est-ce contingent ou généralisable ?
2. Quels sont les capacités fondamentales (individuelles et collectives) requises ?
3. Comment (faire) différencier la facilitation, la médiation et la participation à la décision ? Suffit-il d'apprendre à savoir écouter, entendre, débattre ?
4. Faut-il vraiment " apprendre " ou faut-il plutôt libérer les conditions institutionnelles qui réfréneraient une " capacité naturelle " ?

*Intervenant

5. Y a-t-il des " notions à apprendre " ou est-ce uniquement par des processus constructifs et de la réflexivité guidée que l'on peut apprendre ?
6. Comment aborder la classique injonction paradoxale du " faire participer " ? Comment équilibrer l'initiative et l'autonomie sous-jacente avec l'injonction de changement et l'accompagnement dans un autre cadre normatif ? Quelle posture pour le tuteur " enseignant " ?
7. L'apprentissage est-il linéaire, accumulatif, ou y-a-t-il des étapes clés à franchir successivement ? Quelles seraient-elles ?
8. Dans quelles conditions des acteurs pourraient-ils " apprendre sans maître " ?
9. Y a-t-il des outils, des pratiques, des méthodes dont l'apprentissage, au-delà de leur maîtrise propre comme instrument, favorisent les capacités fondamentales considérées (q. 2) ?
10. Comment étendre cet apprentissage à des très grandes populations ? Quelles conditions d'apprentissage envisager : internet, groupes restreints, éducation populaire, média... ?
11. Le cas de la gouvernance et de la gestion de l'eau diffère-t-il des autres domaines d'application ? "

Expo Phot'Eaux

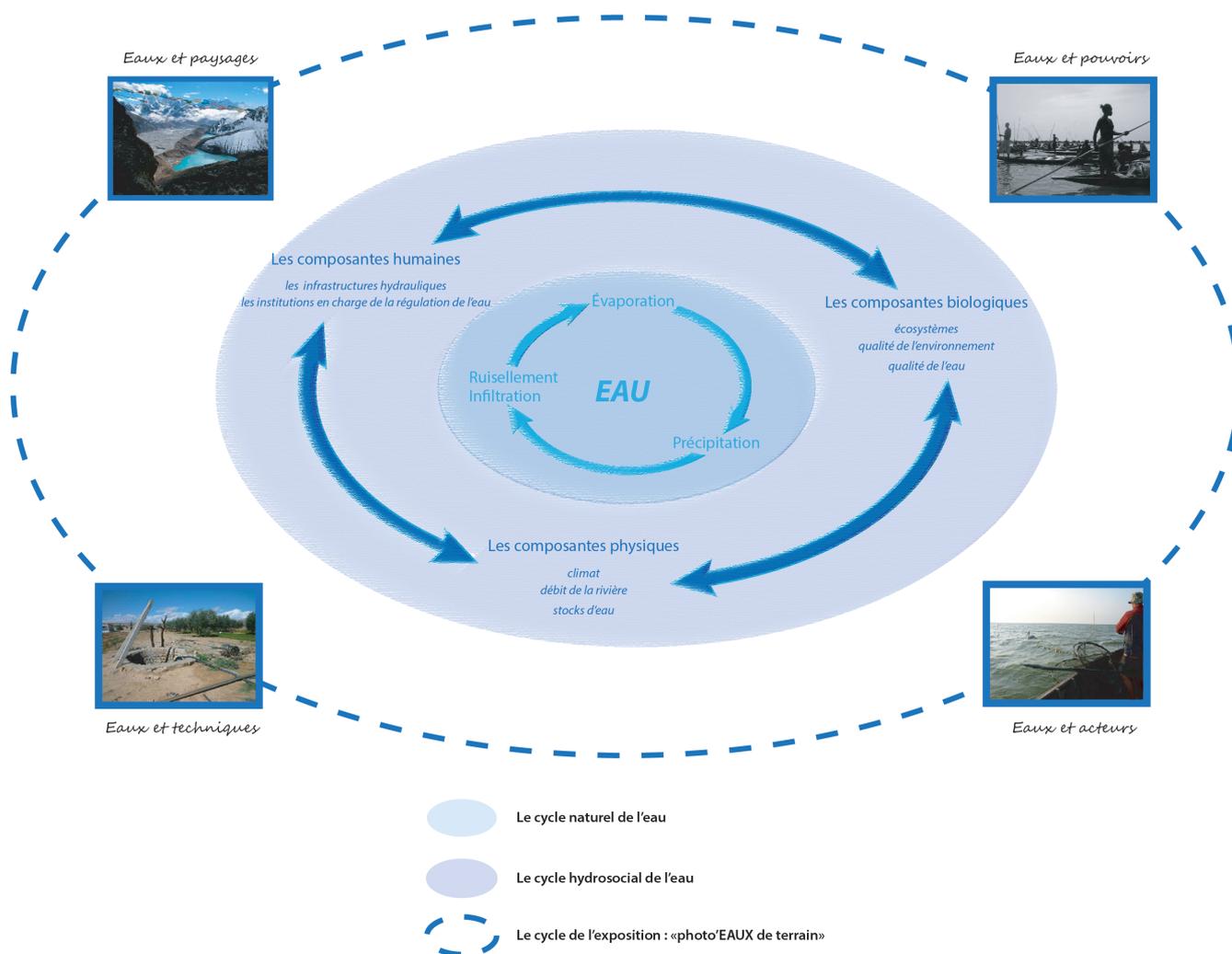
Dans le hall de la FLSH du jeudi 17 et vendredi 18 novembre 2016

Le rés-EAUx présente une exposition de photographies autour du thème qui le rassemble : l'eau. L'objectif est de permettre aux chercheurs et doctorants travaillant sur la thématique de l'eau de **partager leurs expériences de terrain** à travers des photos prises lors des enquêtes de terrain. Nos terrains de recherche constituent la force et le point d'ancrage de cette exposition du fait de la dimension des zones d'études couvertes : de l'Europe de l'est à l'Asie du Sud en passant par l'Afrique du Nord et de l'Ouest jusqu'en Amérique.

Cette exposition collective puise son inspiration dans la notion de « **cycle hydrosocial** » développée entre autres par le géographe Jamie Linton – parrain de cette exposition – qui va au-delà des dimensions techniques du cycle de l'eau, pour mettre en avant les enjeux sociaux. Cette exposition tente de mobiliser ce concept théorique en s'appuyant sur des images issues de nos expériences de recherches. Une illustration plus évidente peut-être que celle de l'écriture, du lien souvent difficilement perceptible entre concepts théoriques et données de terrain.

En s'inspirant de la notion de « cycle hydrosocial », l'exposition est organisée autour de quatre thèmes :

- * **Eaux et paysages**
- * **Eaux et techniques**
- * **Eaux et acteurs**
- * **Eaux et pouvoirs**



Faculté
des Lettres &
des Sciences
Humaines



Université
de Limoges

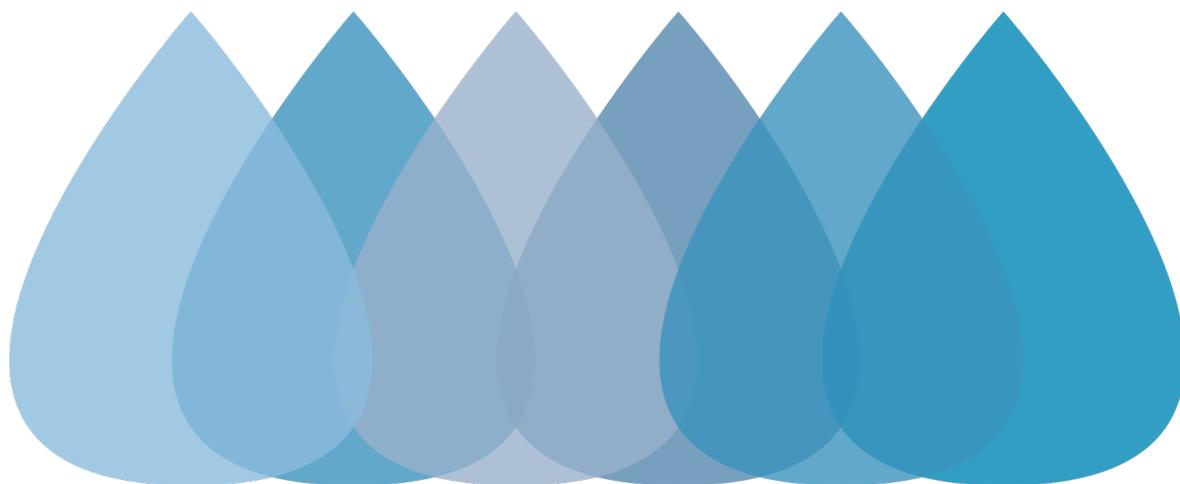


FONDATION
UNIVERSITÉ
DE LIMOGES

GEOLAB

Géographie Physique et Environnementale





Alter-EAU

Limoges, 2016